



**Doc. 16282**

08 octobre 2025

## Ingérence maritime et flottes fantômes : une menace sérieuse pour la sécurité et l'environnement

### Proposition de résolution

déposée par Mme Miapetra KUMPULA-NATRI et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Dans sa [Résolution 2593 \(2025\)](#) «L'ingérence étrangère: une menace pour la sécurité démocratique en Europe», l'Assemblée parlementaire appelle les États membres à améliorer la résilience, à renforcer la confiance du public et à garantir l'intégrité des institutions, pour protéger leurs sociétés contre l'influence hybride visant à perturber le fonctionnement de la démocratie. Les menaces hybrides contemporaines prennent des formes multiples. Les flottes fantômes, souvent composées de navires en mauvais état sans transpondeur, qui perturbent les GPS et qui attaquent des infrastructures critiques en mer Baltique et dans d'autres zones maritimes fragiles, comme la mer Noire et la Méditerranée, constituent une menace sérieuse pour la sécurité démocratique et peuvent provoquer d'immenses catastrophes écologiques, susceptibles d'avoir un impact négatif sur les États côtiers et leurs populations.

L'ingérence maritime doit être abordée sous l'angle de la sécurité, de l'environnement et de la réglementation internationale. Les activités hybrides des flottes fantômes n'ont peut-être pas pour objectif de provoquer une catastrophe écologique, mais elles représentent un danger considérable, car il n'y a actuellement ni capacités ni coordination suffisantes pour traiter de telles marées noires, qui pourraient perturber gravement les sociétés côtières. Les États membres, qui ont une responsabilité à l'égard de leurs populations, doivent donc agir de manière à entraver les opérations des flottes fantômes. Il est nécessaire d'avoir une vision commune des risques potentiels pour la démocratie, ainsi que de prévoir des plans d'action et des équipements qui puissent être mis en œuvre en cas de catastrophe.

L'Assemblée devrait se pencher sur la menace que constituent ces activités perturbatrices – sous-marines ou en surface – et analyser les dangers et les risques potentiels qu'elles peuvent représenter pour la sécurité, l'environnement marin et les États membres côtiers et leurs populations. Il s'agirait de fournir aux États membres du Conseil de l'Europe des outils appropriés pour se préparer à faire face aux activités des flottes fantômes et pour les empêcher, ainsi que d'examiner les moyens d'accroître la coopération internationale dans ce domaine.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

KUMPULA-NATRI Miapetra, Finlande, SOC  
AITTAKUMPU Pekka, Finlande, CEPA  
BEGIC Denis, Suède, SOC  
BLIKRA Jone, Norvège, SOC  
CEPURĪTIS Edmunds, Lettonie, SOC  
HONKONEN Petri, Finlande, ADLE  
JENSEN Mogens, Danemark, SOC  
JONSSON Mattias, Suède, SOC  
KALNIŅA-LUKAŠEVICA Zanda, Lettonie, PPE/DC  
KHOMENKO Olena, Ukraine, CEPA  
KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC  
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE  
LUCKS Max, Allemagne, SOC  
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC  
MIKKONEN Anna-Kristiina, Finlande, SOC  
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC  
PÁLMASSON Sigurður Helgi, Islande, SOC  
PULJAK Marijana, Croatie, ADLE  
ROJHAN Azadeh, Suède, SOC  
SCHOU Ingjerd Schie, Norvège, PPE/DC  
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC  
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC  
TALI Kadri, Estonie, ADLE  
TIBLOM Victoria, Suède, CEPA  
WIECHEL Markus, Suède, CEPA

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CEPA: Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts